Note de sy

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE



Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2024

Budget Principal

Conseil communautaire du 30 juin 2025

Note de sy Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le 11/07/2025



ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Table des matières

٠.	г	reambule	
II.	P	Présentation des résultats 2024	4
III.		Analyse de la section de fonctionnement	5
•	١.	Dépenses de fonctionnement	6
	а	i. Dépenses réelles de fonctionnement 29 122 k€ (CA 2023)→ 34 116 k€ (CA 2024) : + 4 994 k€	6
	b	o. Dépenses d'ordre de fonctionnement 1 187 k€ (CA 2023) → 1 197 k€ (CA 2024) : + 10 k€	8
2	2.	Recettes de fonctionnement	8
	а	. Recettes réelles de fonctionnement 35 056 k€ (CA 2023) → 37 424 k€ (+ 2 368 k€)	8
	b	o. Recettes d'ordre de fonctionnement 67 k€ (CA 2023) → 50 k€ (CA 2023) : -17 k€	13
IV.		Analyse de la section d'investissement	13
•	۱.	Recettes d'investissement	13
	а	i. Recettes réelles d'investissement 7 238 k€ (CA 2023) → 5 694 k€ (CA 2024) : - 1 544 k€	14
	b	o. Recettes d'ordre d'investissement 1 202 k€ (CA 2023) → 1 273 k€ (+71 k€)	15
2	2.	Dépenses d'investissement	15
	а	i. Dépenses réelles d'investissement 4 361 k€ (CA 2023) → 11 261 k€ (CA 2024) : + 6 900 k€	15
	b	o. Dépenses d'ordre d'investissement 82 k€ → 50 k€ (- 32 k€)	17
;	3.	Analyse de la dette	18
		Structure de la dette	18
		Extinction de la dette	18
4	1.	Rappel des principaux ratios financiers de la CCG	19

Note de sy

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

I. <u>Préambule</u>

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'Assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif est soumis au vote du Conseil communautaire du 16 juin 2025. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouverture des bureaux.

En 2024, la Communauté de Communes du Genevois a disposé de 8 budgets :

- Le Budget Principal
- Le Budget Annexe Régie d'Assainissement
- Le budget Annexe Régie Eau
- Le Budget Annexe Tramway
- Le Budget Annexe Zones d'Activité Economique
- Le Budget Annexe ZAC de Cervonnex
- Le Budget Annexe Transports
- Le Budget Annexe Locaux Europa

Note de sy Recu en préfecture le 11/07/2025 Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

II. Présentation des résultats 2024

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	27 350 944,90	29 122 184,73	34 116 231,58
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 117 591,78	1 187 026,80	1 197 179,70
Dépenses de fonctionnement	28 468 536,68	30 309 211,53	35 313 411,28
Recettes réelles de fonctionnement	31 440 610,42	35 055 563,88	37 423 643,87
Recettes d'ordre de fonctionnement	51 153,25	67 001,63	50 235,65
Recettes de fonctionnement	31 491 763,67	35 122 565,51	37 473 879,52
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N AVANT REPRISE RESULTAT	3 023 226,99	4 813 353,98	2 160 468,24
Résultat de fonctionnement N-1	7 057 448,78	4 455 620,03	7 639 764,11
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N APRES REPRISE RESULTAT I	10 080 675,77	9 268 974,01	9 800 232,35

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
17,15%	94,86%
0,86%	14,87%
16,51%	80,23%
6,76%	85,12%
-25,02%	99,99%
6,69%	85,13%

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	8 822 807,47	4 361 474,07	11 185 270,84
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	100 567,01	81 500,28	126 114,54
Dépenses d'investissement	8 923 374,48	4 442 974,35	11 311 385,38
Recettes réelles d'investissement	4 343 868,92	7 238 033,23	5 694 424,51
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 167 005,54	1 201 525,45	1 273 058,59
Recettes d'investissement	5 510 874,46	8 439 558,68	6 967 483,10
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1	- 3 412 500,02	3 996 584,33 -	4 343 902,28
Résultat d'investissement N-1	- 462 583,76 -	3 875 083,78	122 970,55
Solde des restes à réaliser	- 1749 971,96 -	1 752 180,45 -	2 876 672,82
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE	- 5 625 055,74 -	1 630 679,90 -	7 097 604,55
Résultat de clôture global	4 455 620,03	7 638 294,11	2 702 627,80
Résultat de clôture global sans RAR	6 205 591,99	9 390 474,56	5 579 300,62

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
156,46%	50,15%
54,74%	83,94%
154,59%	50,38%
-21,33%	39,82%
5,95%	15,62%
-17,44%	31,03%

RATIOS	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Epargne brute	4 089 665,52	5 933 379,15	3 307 412,29
EB / RRF	13%	17%	9%
Epargne de gestion	4 336 918,26	6 207 967,47	3 569 951,91
EG / RRF	14%	18%	10%
Epargne nette (ou CAF nette)	3 463 833,17	5 294 109,91	2 654 080,68
EN / RRF	11%	15%	7%
Encours de dette	7 065 090,20	6 425 820,96	8 455 489,35
Capacité de désendettement	1,73	1,08	2,56
Autofinancement	1 066 438,53	1 120 025,17	1 146 944,05

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

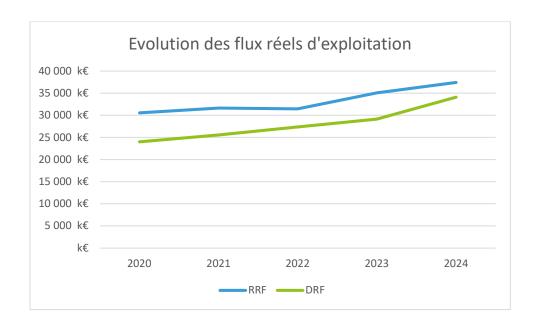
ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

III. Analyse de la section de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	27 350 944,90	29 122 184,73	34 116 231,58
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 117 591,78	1 187 026,80	1 197 179,70
Dépenses de fonctionnement	28 468 536,68	30 309 211,53	35 313 411,28
Recettes réelles de fonctionnement	31 440 610,42	35 055 563,88	37 423 643,87
Recettes d'ordre de fonctionnement	51 153,25	67 001,63	50 235,65
Recettes de fonctionnement	31 491 763,67	35 122 565,51	37 473 879,52
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N AVANT REPRISE RESULTAT	3 023 226,99	4 813 353,98	2 160 468,24
Résultat de fonctionnement N-1	7 057 448,78	4 455 620,03	7 639 764,11
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N APRES REPRISE RESULTAT N	10 080 675,77	9 268 974,01	9 800 232,35

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
17,15%	94,86%
0,86%	14,87%
16,51%	80,23%
6,76%	85,12%
-25,02%	99,99%
6,69%	85,13%

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurent de la Communauté de Communes du Genevois dans le champ de ses compétences.



On constate un effet ciseau qui se profile entre les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement.

Depuis 2020, ces recettes ont évolué de 22.33 %, soit 5.58% par an en moyenne.

Ces dépenses, quant à elles, ont évolué de 41.78 % sur la même période, soit une progression annuelle moyenne de 10.44 %.

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

1. Dépenses de fonctionnement

a. <u>Dépenses réelles de fonctionnement</u> 29 122 k€ (CA 2023) → 34 116 k€ (CA 2024) : + 4 994 k€

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 341 567,30	9 623 085,67	13 650 714,02	41,85%	94,54%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 896 402,51	9 365 812,63	10 377 956,27	10,81%	96,09%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 921 946,57	4 723 967,48	4 932 569,72	4,42%	98,48%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 318 702,73	5 072 449,47	4 860 446,93	-4,18%	89,72%
66 CHARGES FINANCIERES	247 252,74	274 588,32	262 539,62	-4,39%	99,82%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	625 073,05	11 281,16	32 005,02	183,70%	85,53%
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	51 000,00	-	-100,00%	
Dépenses réelles de fonctionnement	27 350 944,90	29 122 184,73	34 116 231,58	17,15%	94,86%

Chapitre 011 - Charges à caractère général

9 623 k€ (CA 2023) → 13 651 k€ (CA 2024) : + 4 028 k€

13 651 k€ de réalisation sur 14 439 k€ de prévision : 94.54 % de réalisation

Ce chapitre budgétaire représente 40% des dépenses réelles de fonctionnement, contre 33% en 2023.

Il est en progression de 42% par rapport à 2023.

Le poste principal concerne les prestations de service (4 484 k€ en 2024 contre 4 153 k€ en 2023 et 3 243 k€ en 2022) et notamment le traitement des déchets (3 979 k€ en 2024 contre 3 671 k€ en 2023 et 2 287 k€ en 2022). Par ailleurs, on trouve dans ce chapitre les dépenses liées au transport collectif (2 683 k€ en 2024 contre 2 834 k€ en 2023 et 2 019 k€ en 2022).

Concernant les autres lignes, les réalisations budgétaires affichent une maîtrise des dépenses pour 2024.

Chapitre 012 - Charges de personnel

9 366 k€ (CA 2023) → 10 378 k€ (CA 2024) : + 1 012 k€

10 378 k€ de réalisation sur 10 800 k€ de prévision soit un taux de réalisation de 96% en 2024 contre 97% en 2023

Les charges de personnel représentent 30% des dépenses réelles de fonctionnement en 2023 contre 32% en 2023. Ce chapitre n'a pas été réalisé à hauteur de sa prévision en raison des postes vacants dans certains métiers (petite enfance essentiellement).

A noter qu'en termes de réalisations nettes, ce poste est en augmentation de 11% par rapport à 2023.

Chapitre 014 - Réduction de fiscalité

4 724 k€ (CA 2023) → 4 933 k€ (CA 2024) : + 209 k€

4 933 k€ de réalisation sur 5009 k€ de prévision, soit un taux de réalisation de 98% en 2024.

Note de sy Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Ce taux de réalisation est stable par rapport à 2023, malgré une augmentation de 4.42% de ce poste entre 2023 et 2024.

Elles représentent environ 14% des dépenses réelles de fonctionnement en 2024 contre 16% en 2023.

Atténuations de produits	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2023-2024
Attributions de compensation	2 741 k€	2 758 k€	2 698 k€	2 686 k€	2 743 k€	-0.44%
Fonds national de garantie individuelle des ressources	516 k€	0.0%				
Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	731 k€	642 k€	607 k€	628 k€	676 k€	+3.46%
Reversements, restitutions et prélèvements divers	1 015 k€	1 109 k€	1 109 k€	890 k€	998 k€	-19.75%

Chapitre 65 - Charges de gestion courante

5 072 k€ (CA 2023) → 4 860 k€ (CA 2024) : - 212 k€

4 860 k€ de réalisations sur 5 417 k€ de prévisions, soit un taux de réalisation de 90 % en 2024.

Pour mémoire, le taux de réalisation 2023 était de 80%.

Les autres charges de gestion courante passent de 5 072 K€ en 2023 à 4 872 k€ en 2024 (- 4 %).

Ces autres charges de gestion courante représentent 14 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2024 contre 17% en 2023.

Les principales contributions et variations sont les suivantes :

- Participation au GLCT (Transport) qui passe de 2 127 k€ en 2023 à 1 671 k€ en 2024 : 456 k€
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 1 239 k€ en 2024 contre 1 191 k€ en 2023 : + 48 k€
- Pôle Métropolitain du Genevois Français : 421 k€ en 2024 contre 383 k€ en 2023 : + 38 k€
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG) : 308 k€ en 2024 contre 550 k€ en 2023 : 212 k€
- SIGETA: 233 k€ en 2024 contre 206 k€ en 2023
- Subvention d'équilibre au budget annexe Transports à la demande : 90 k€ en 2024 contre 78 k€ en 2023
- Subvention d'équilibre au budget annexe Tramway : 161 k€ en 2024 alors qu'il n'y en avait pas en 2023
- SIVALOR : 62 k€ stable par rapport à 2023

Chapitre 66 - Charges financières

275 k€ (CA 2023) → 263 k€ (CA 2024) : - 112 k€

263 k€ de réalisation sur 263 k€ de prévision, soit un taux de réalisation de 100%.

Le taux de réalisation 2023 était pour mémoire de 94%.

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

11 k€ (CA 2023) → 32 k€ (CA 2024) : + 21 k€

Les charges exceptionnelles regroupent les dépenses non prévisibles au budget. Elles sont dues à l'annulation de titres sur exercices antérieurs et aux corrections de contrepassation de produits.

Chapitre 68 – Provisions

51 k€ (CA 2023) → 0 k€ (CA 2024) : -51 k€

Aucune provision pour risque ou litige n'a été constatée en 2024.

b. Dépenses d'ordre de fonctionnement

1 187 k€ (CA 2023) → 1 197 k€ (CA 2024) : + 10 k€

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	V
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-		-	ΙГ
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 117 591,78	1 187 026,80	1 197 179,70	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	1 117 591,78	1 187 026,80	1 197 179,70	

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
N/S	0,00%
0,86%	95,77%
0,86%	14,87%

Chapitre 042 – Amortissements des biens

1 187 k€ (2023) → 1 197 k€ (+ 10 k€)

Le montant des amortissements est stable par rapport à 2023.

Cela signifie que le parc d'immobilisations est régulièrement renouvelé.

2. Recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
Recettes réelles de fonctionnement	31 440 610,42	35 055 563,88	37 423 643,87	6,76%	85,12%
Recettes d'ordre de fonctionnement	51 153,25	67 001,63	50 235,65	-25,02%	99,99%
Recettes de fonctionnement	31 491 763,67	35 122 565,51	37 473 879,52	6,69%	85,13%

a. Recettes réelles de fonctionnement 35 056 k€ (CA 2023) → 37 424 k€ (+ 2 368 k€)

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		-	-	N/S	0,00%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	263 175,14	201 132,92	160 906,46	-20,00%	107,27%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 672 256,94	2 478 931,70	2 458 475,62	-0,83%	81,14%
73 IMPOTS ET TAXES	17 877 074,74	20 704 217,11	5 602 437,00	-72,94%	99,80%
731 IMPÔTS ET TAXES	-	-	17 388 585,75	N/S	102,99%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	10 796 123,27	11 168 594,93	11 565 235,92	3,55%	110,73%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	505 315,75	368 170,51	237 593,07	-35,47%	188,34%
76 PRODUITS FINANCIERS	88 836,04	84 794,20	-	-100,00%	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	237 828,54	49 722,51	10 410,05	-79,06%	N/S
Recettes réelles de fonctionnement	31 440 610,42	35 055 563,88	37 423 643,87	6,76%	85,12%

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 7 % par rapport au CA 2023.

En effet, elles sont passées de 35 056 k€ en 2023 à 37 424 k€ en 2024.

La plus forte hausse concerne les recettes de fiscalité qui ont progressé de 2 287 k€ entre 2023 et 2024.

Chapitre 013 - Atténuations de charges

201 k€ (2023) → 161 k€ (- 40 k€)

161 k€ de réalisation sur 150 k€ de prévision : 107% de taux de réalisation

L'enveloppe des atténuations de charges regroupe les participations aux financements des titres restaurant, ainsi que les prises en charges de salaires relatives aux arrêts maladie. Ces dernières varient par nature d'un exercice à l'autre.

Chapitre 70 - Produits des services

2 479 k€ (2023) → 2 458 k€ (-20 k€)

2 4582 k€ de réalisation sur 3 030 k€ de prévision : 81% de réalisation contre 88% en 2023

Les produits des services représentent 7% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette proportion est stable par rapport à 2023.

On y trouve principalement les recettes liées aux facturations de services aux usagers ainsi que les refacturations envers les budgets annexes et communes avec qui des services internes sont partagés :

- Participations familles crèches : 818 k€ en 2024 contre 889 k€ en 2023 (- 71 k€)
 - Ces recettes reflètent la réalité de la fréquentation et des recettes familles.

La fréquentation s'établissait à 60% en 2024, ce qui est faible. Ce taux est proche du taux 2023. Il est lié au manque de personnel et aux difficultés de recrutement sur le secteur de la petite enfance.

La facturation est indexée suivant les revenus des familles. Le mode de calcul est figé par la CAF.

Le taux de réalisation 2024 sur ces participations est de 86% contre 92% en 2023.

Le niveau de fréquentation peine à retrouver son niveau antérieur à la crise sanitaire.

Note de sy Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025 ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Transports scolaires : 397 k€ en 2024 contre 379 k€ en 2023 Le taux de réalisation 2024 sur ces participations est de 107% contre 105 % en 2023. Les participations des familles pour les transports scolaires sont régulièrement en hausse. Ce mode de transport ne concerne que les collégiens et lycéens du territoire de la CCG.

- Remboursement des frais de personnel relatifs à la mutualisation avec la commune de St Julien et les services communs : 303 k€ pour la ville de Saint-Julien contre 276 k€ en 2023 (remboursement en N au titre de l'année N-1), et 111 k€ au titre des services communs. Les recettes concernant les prestations Commande Publique n'ont pas été facturées en 2024. Elles seront régularisées en 2025. A titre informatif, ces dernières se sont élevées à 99 k€ en 2023.
- Refacturation vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement des frais avancés par le budget principal : 169 k€ avaient été facturés au titre de 2023. Les dépenses correspondant à ces frais n'ont pas été facturées en 2024 et seront régularisées en 2025.
- Redevance spéciale sur les déchets :

Elle était de 122 k€ en 2023 et s'élève à 144 k€ en 2024.

En effet, pour 2024, la redevance spéciale a pu être facturée jusqu'au 31.12.2024 alors qu'elle s'arrêtait au 30.09.23 en 2023.

Facturations trimestrielles aux entreprises pour les dépôts en déchetterie :

Elles se sont élevées à 56 k€ en 2024 contre 46 k€ en 2023.

En effet, pour 2024, ces facturations ont été faites jusqu'au 31.12.2024 alors qu'elles s'arrêtaient au 30.09.23 en 2023.

Chapitre 73 - Impôts et taxes

20 704 k€ (2023) → 22 991 k€ (+ 2 287 k€)

Pour rappel, les taux de fiscalité en vigueur sont les suivants :

- Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 5,33 %

- Taux de taxe sur le foncier bâti (TFB) : 3,66%

- Taux de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 14,46%

- Taux de la CFE : 22,44 %

Par ailleurs, le service GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) est financé par une taxe du même nom. Dans le cadre du projet de territoire, le coût des projets GEMAPI sur la période 2025-2027 se monte à environ 3.9 M€ (prenant en compte, par exemple, la renaturation de l'Aire, le bassin de rétention des crues, la caractérisation zones humides et les travaux de la Drize et de l'Arande).

La recette 2024 s'est établie à 440 k€ sur la taxe GEMAPI.

Note de sy

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025 ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la collectivité bénéficie du versement mobilité.

Ce versement finance la mobilité. Il représente un produit reçu à hauteur de 1 203 k€ pour 2024.

A noter qu'au 1er juillet 2025, la compétence Mobilité sortira du champ de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) pour rejoindre le Pôle Métropolitain du Genevois Français (PMGF), autorité organisatrice de la mobilité pour le territoire de la CCG à compter de cette date.

Les impôts et taxes ont été collectés à hauteur de 22 991 k€ en 2024 contre 20 704 k€ en 2023.

Le produit de la fiscalité, toutes taxes confondues (dont TVA reversée par l'Etat) représente 61% des recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Le produit perçu en 2024 est en hausse de 2 287 k€, soit +11% par rapport à 2023. Les progressions nettes (augmentation physique des bases + impact de la revalorisation décidée par l'état) sont précisées ci-dessous.

- TEOM Les bases ont augmenté de 6% et le taux d'imposition est passé de 8.30 à 8.70%. Ces deux effets ont eu pour conséquence d'augmenter le produit de 686 k€ entre 2023 et 2024.
- GEMAPI : le produit de la taxe avait été porté à 440 k€ pour 2024.

Comparatif des produits fiscaux perçus 2023 / 2024

Impôts par type	2022	2023	2024	Evolution 2023-2024
THRS	543 572	828 173	807 930	-2,44%
THLV	13 688	28 071	36 338	29,45%
TFB	1 901 065	2 792 353	2 949 716	5,64%
TFNB	56 041	82 542	85 162	3,17%
TEOM	5 687 504	6 115 531	6 801 977	11,22%
CFE	3 381 519	3 580 653	3 835 919	7,13%
TASCOM	580 912	603 229	665 835	10,38%
CVAE / TVA	2 072 406	2 251 018	2 245 630	-0,24%
IFER	176 744	184 105	194 828	5,82%
GEMAPI	80 768	300 462	440 576	46,63%
Autres IDL	31 985	81 080	90 249	11,31%
Fraction TVA	3 048 954	3 430 322	3 281 506	-4,34%
VM	-	-	1 202 772	N/A
AC négatives	80 885	80 885	75 301	-6,90%
Taxe de séjour	193 827	312 019	277 283	-11,13%
Total	17 849 870	20 670 443	22 991 022	11,23%

Fiscalité économique: CFE: Cotisation Foncière des Entreprises, CVAE: Cotisation Valeur Ajouté des Entreprises: Compensation de CVAE en 2023, TASCOM: TAxe sur les Surfaces COMmerciales, IFER: Impôts Forfaitaires des Entreprises de Réseaux

Note de sy

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Chapitre 74 - Dotations et participations

11 169 k€ (CA 2023) → 11 565 k€ (CA 2024) : +397 k€

Les dotations et participations sont en hausse de 3.55% par rapport à 2023, soit + 397 k€.

- Compensation financière Genevoise : 4 233 k€ contre 4 082 k€ en 2023 (+151 k€)
- Participation de la Région aux transports scolaires : 2 325 k€ montant stable par rapport à 2023.
- Participation CAF aux crèches et partenariats : 1 908 k€ contre 2 061 k€. Cette baisse de participation est liée à la fermeture de crèches en 2024.
- Dotation de compensation des EPCI : 930 k€ contre 946 k€ en 2024. On constate un écrêtement chaque année sur cette recette.
- Dotation d'intercommunalité des EPCI : 508 k€ contre 423 k€

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

391 k€ (CA 2023) → 238 k€ (- 153 k€)

Les montants les plus importants sont les suivants :

- Loyers (y compris recettes locatives relatives aux baux à construction) : 201 k€ en 2024 contre 387 k€ en 2023.

Un important travail de régularisations avait été effectué en 2023 au titre des exercices 2021 et 2022 : 53 k€.

Par ailleurs un certain nombre de baux se sont terminés en 2023 ou en 2024. L'impact est une baisse de 78 k€ sur ce poste pour 2024.

La régularisation du dépôt bus doit être en faite en 2025.

Chapitre 76 - Produits financiers

85 k€ (CA 2023) → 0 k€ (- 85 k€)

Cette recette correspond essentiellement à la refacturation aux budgets annexes des intérêts d'un prêt figurant au budget principal finançant plusieurs budgets annexes de la collectivité.

La régularisation sera faite en 2025.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

49 k€ (CA 2023) → 10 k€ (CA 2024) → - 39 k€

Ce chapitre est utilisé pour les régularisations de comptes de charges et recettes exceptionnelles.

Sur 2023, la collectivité avait touché pour 31 k€ d'aides exceptionnelles et effectué des cessions de biens, d'où un montant élevé en 2023.

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

b. Recettes d'ordre de fonctionnement

67 k€ (CA 2023) → 50 k€ (CA 2023) : -17 k€

FONCTIONNEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	51 153,25	67 001,63	50 235,65
Recettes d'ordre de fonctionnement	51 153,25	67 001,63	50 235,65
Recettes de fonctionnement	31 491 763,67	35 122 565,51	37 473 879,52
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N AVANT REPRISE RESULTAT	3 023 226,99	4 813 353,98	2 160 468,24
Résultat de fonctionnement N-1	7 057 448,78	4 455 620,03	7 639 764,11
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N APRES REPRISE RESULTAT N	10 080 675,77	9 268 974,01	9 800 232,35

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
-25,02%	99,99%
-25,02%	99,99%
6,69%	85,13%

Chapitre 042 - Amortissement des subventions

67 k€ (CA 2023) → 50 k€ (CA 2023) : -17 k€

Les reprises de subventions se font au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

IV. Analyse de la section d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	8 822 807,47	4 361 474,07	11 261 149,73
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	100 567,01	81 500,28	50 235,65
Dépenses d'investissement	8 923 374,48	4 442 974,35	11 311 385,38
Recettes réelles d'investissement	4 343 868,92	7 238 033,23	5 694 424,51
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 167 005,54	1 201 525,45	1 273 058,59
Recettes d'investissement	5 510 874,46	8 439 558,68	6 967 483,10

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
158,20%	50,49%
-38,36%	33,44%
154,59%	50,38%
-21,33%	39,82%
5,95%	15,62%
-17,44%	31,03%

La section d'investissement retrace les opérations de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les **dépenses**, il s'agit entre autres de travaux, aménagements, acquisitions, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement et des nouveaux emprunts souscrits.

1. Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024
Recettes réelles d'investissement	4 343 868,92	7 238 033,23	5 694 424,51
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 167 005,54	1 201 525,45	1 273 058,59
Recettes d'investissement	5 510 874,46	8 439 558,68	6 967 483,10

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
-21,33%	39,82%
5,95%	15,62%
-17,44%	31,03%

Note de sy Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

a. Recettes réelles d'investissement

7 238 k€ (CA 2023) → 5 694 k€ (CA 2024) : - 1 544 k€

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	-	-	-	N/S	0,00%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 512 174,29	5 851 450,01	1 954 534,71	-66,60%	74,34%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	730 085,49	1 254 729,06	1 023 449,80	-18,43%	30,39%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-	-	2 683 440,00	N/S	34,15%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 700,41	-	**	N/S	N/S
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	98 908,73	131 854,16	33 000,00	-74,97%	14,22%
458201 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS N°01	-	-	-	N/S	N/S
458205 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS C	-	-	-	N/S	0,00%
Recettes réelles d'investissement	4 343 868,92	7 238 033,23	5 694 424,51	-21,33%	39,82%

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves 5 851 k€ (CA 2023) → 1 955 k€ (CA 2024) : - 3 897 k€

1 955 k€ de réalisation sur 2 629 k€ de prévision, soit 74 % contre 83% en N-1

On trouve dans ce chapitre le Fonds de Compensation de la TVA pour un montant de 325 k€ (contre 226 k€ en 2023). La prévision sur ce fonds était de 1 000 k€ pour 2024.

Plusieurs projets prévus ont été décalés à 2026.

Ce chapitre retrace également l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 1 629 k€ en 2024 contre 5 625 k€ en 2023.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

1 255 k€ (CA 2023) → 1 023 k€ (-232 k€)

Le montant des subventions reçues dépend chaque année des projets en cours.

Les subventions reçues en 2024 concernent les sujets suivants :

- Crèches : 72 k€ (travaux et rénovations sur les crèches de Neydens, Valleiry et Viry et DSIL pour l'acquisition foncière de Cervonnex)
- Politiques agricoles : 206 k€ (soutien aux acquisitions foncières)
- Gemapi : 160 k€ (études sur les zones humides et aménagement des zones de rétention des crues)
- Biodiversité : 303 k€ (préservation des espaces naturels et lutte contre les espèces invasives)
- Modes doux : 282 k€ (concerne principalement le projet de Viarhôna)

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

b. Recettes d'ordre d'investissement

1 202 k€ (CA 2023) → 1 273 k€ (+71 k€)

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisatio
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-		-	N/S	0,00%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 117 591,78	1 187 026,80	1 197 179,70	0,86%	95,77%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	49 413,76	14 498,65	75 878,89	423,35%	75,88%
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 167 005,54	1 201 525,45	1 273 058,59	5,95%	15,62%

Il s'agit de la dotation aux amortissements.

L'évolution par rapport à N-1 est peu significative et n'appelle pas de commentaire particulier.

2. Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
Dépenses réelles d'investissement	8 822 807,47	4 361 474,07	11 261 149,73	158,20%	50,49%
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	100 567,01	81 500,28	50 235,65	-38,36%	33,44%
Dépenses d'investissement	8 923 374,48	4 442 974,35	11 311 385,38	154,59%	50,38%

a. Dépenses réelles d'investissement

4 361 k€ (CA 2023) → 11 261 k€ (CA 2024) : + 6 900 k€

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	625 832,35	639 269,24	653 331,61	2,20%	99,90%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	168 571,37	404 190,99	524 616,19	29,79%	34,43%
204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	4 662 011,96	1 267 899,05	802 282,40	-36,72%	20,20%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	532 371,05	525 261,16	3 149 197,04	499,55%	44,92%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	2 833 280,74	1 358 993,47	4 550 862,49	234,87%	66,22%
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	740,00			N/S	N/S
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	73 500,00	1 580 860,00	2050,83%	72,52%
458101 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - PRESILLY	-	-	-	N/S	N/S
458105 OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - MOA ARCHAMPS	-	92 360,16	-	-100,00%	0,00%
Dépenses réelles d'investissement	8 822 807,47	4 361 474,07	11 261 149,73	158,20%	50,49%

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

639 k€ (CA 2023) → 653 k€ (+ 14 k€)

Les emprunts ont été remboursés à hauteur de 653 k€ (654 k€ de prévision).

Chapitre 204 – Subventions versées

1 268 k€ (CA 2023) → 802 k€ (CA 2024) : - 466 k€

Au titre de l'exercice 2024, 802 k€ de subventions ont été versées :

- 10 k€ Aides VAE attribuées à des particuliers
- 460 k€ de subventions d'équilibre
- 308 k€ d'aides pour l'habitat (692 k€ versés en 2023)
- 24 k€ d'autres aides et notamment d'aides aux communes pour les transports collectifs (94 k€ en 2023)

Note de sy Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le 11/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

Dépenses d'équipement

2 454 k€ (CA 2023) → 9 806 k€ (+ 7 352 k€)

9 806 k€ en 2024 (contre 2 454 k€ en 2023) de réalisation sur 16 238 k€ (11 125 k€ en 2023) de prévision

Le taux de réalisation de 60% en 2024 contre 22% en 2023 hors restes à réaliser, s'explique principalement ainsi :

- Acquisition du terrain Gamm Vert en RAR à hauteur de 1 011 k€
- Acquisition de la parcelle de Cervonnex en RAR pour 500 k€
- Flotte auto : acquisition de matériel en RAR pour 479 k€
- Acquisition du Hall d'accueil reportée en 2025 pour 105 k€ ainsi que l'aménagement à hauteur de 300 k€
- Virahôna : report d'une partie des réalisations sur 2026
- Crèches : report du début de la construction de la crèche de Cervonnex

Les faits marquants dans les réalisations des services mobilité, déchetterie et petite enfance sont détaillés cidessous.

Mobilité – 4 153 k€

Modes doux Viarhôna et schéma directeur cyclable	137 k€
Transport public Aménagements urbains Aménagements d'arrêts de bus et du dépôt	1 244 k€
Transport scolaire Licences logicielles	18 k€
Stationnement Travaux d'éclairage P+R gare ECLA – Versements 2024	2 754 k€

Déchets - 1 536 k€

Laveuse de colonnes à apport volontaire	264 k€
Colonnes aériennes et semi-enterrées, conteneurs	1044 k€
Véhicule de collecte	157 k€
Autres (rayonnages en déchetterie, grue, portail, caméras)	71 k€

Note de sy Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025



Transition écologique - 1 120 k€

Biodiversité Lutte contre les espèces invasives	291 k€
Gemapi ZRTE Arande Aménagements hydrauliques	802 k€
Politiques agricoles Parts sociales Ceinture verte	21 k€

Petite Enfance - 223 k€

Crèche d'Archamps	88 k€
Crèche Neydens	31 k€
Crèche Pomme d'Api	31 k€
Crèche Pomme de Reinette	30 k€
Crèche Valleiry	9 k€
Crèche Savigny	8 k€
Crèche Viry	6 k€
Autres crèches et relais (dépenses par site < 5 k€)	20 k€

ZAE - 261 k€

Entretien voies communautaires	235 k€
Autres	26 k€

b. <u>Dépenses d'ordre d'investissement</u>

82 k€ → 50 k€ (- 32 k€)

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA2023	CA 2024	Variat 2024 /
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	51 153,25	67 001,63	50 235,65	-25
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	49 413,76	14 498,65	-	-100
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	100 567,01	81 500,28	50 235,65	-38

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation
-25,02%	99,99%
-100,00%	0,00%
-38,36%	33,44%

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent être équilibrées en dépenses et en recettes.

- Amortissement des subventions : 50 k€ (contre 67 k€ en 2023)
- Intégrations de travaux suite aux versements d'avances : 1 207 k€ (contre 14 k€ en 2023)

Service	Finances	3

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025



3. Analyse de la dette

La collectivité a réalisé un nouvel emprunt en 2024.

L'encours de dette au 31/12/2024 est de 8 455 k€ (contre 6 426 k€ au 31/12/2023).

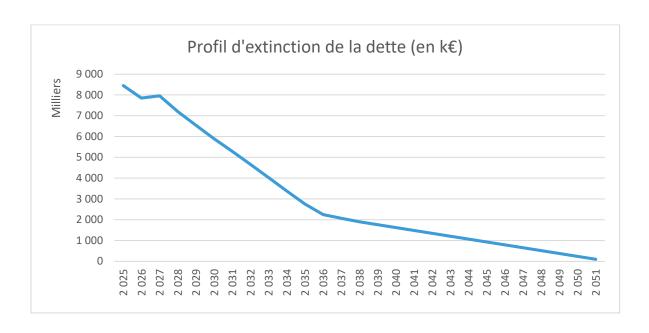
Structure de la dette

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023	Capital restant dû au 31/12/2024	Répartition par type de taux
Total emprunts	12 553 k€	6 426 k€	8 455 k€	
taux fixe	6 068 k€	2 556 k€	1 745 k€	21 %
taux révisable	6 486 k€	3 870 k€	4 027 k€	48 %

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite charte Gissler) :

- 8 emprunts de la collectivité sont classés en « 1 A » (3 605 M€ d'encours), cela signifie qu'ils relèvent d'un taux fixe ou variable mais ne sont pas « risqués »
- 1 emprunt est classé en « 1 B » (2 821 M€ d'encours) ; bien que non risqué, il est basé sur 3 phases arrêtées dans le contrat : 2 phases en taux fixe et une à taux variable classique. Il n'y a pas d'effet de levier.

Extinction de la dette



Reçu en préfecture le 11/07/2025 Publié le 11/07/2025



ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE

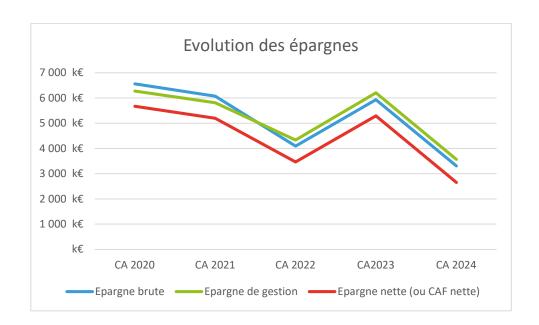
4. Rappel des principaux ratios financiers de la CCG

RATIOS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA2023	CA 2024
Epargne brute	6 561 779,68	6 075 521,14	4 089 665,52	5 933 379,15	3 307 412,29
EB / RRF	21%	19%	13%	17%	9%
Epargne de gestion	6 279 261,94	5 810 848,98	4 336 918,26	6 207 967,47	3 569 951,91
EG / RRF	26%	18%	14%	18%	10%
Epargne nette (ou CAF nette)	5 678 538,02	5 197 856,12	3 463 833,17	5 294 109,91	2 654 080,68
EN / RRF	19%	16%	11%	15%	7%
Encours de dette	8 303 915,41	7 690 922,55	7 065 090,20	6 425 820,96	8 455 489,35
Capacité de désendettement	1,27	1,27	1,73	1,08	2,56

On observe que:

- ➤ L'ensemble des ratios d'épargne de la CCG se dégradent entre 2023 et 2024.
- ➤ Le taux d'épargne nette passe au-dessus de 10% en 2024 pour s'établir à 7%.

 Une vigilance devra être portée sur l'évolution des épargnes. L'effet ciseau qu'on a constaté en première partie est illustré par la baisse de cette épargne même si son taux reste supérieur à 5%.
- La capacité de désendettement passe de 1.08 ans en 2023 à 2.56 ans en 2024.

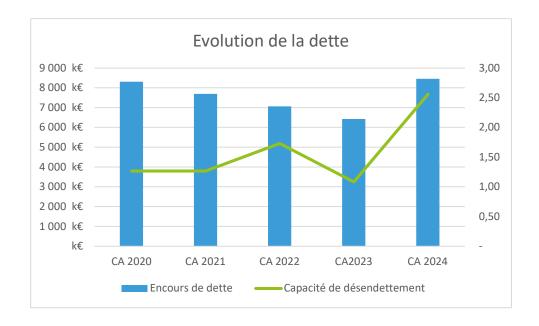


Note de sy

Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le 11/07/2025

SHO

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN084-DE



Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025 Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF



Note de présentation brève et synthétique du **Compte Administratif 2024**

Budgets Annexes

Conseil communautaire du 30 juin 2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

Table des matières

I.	Bu	dget annexe – Régie Assainissement	4
	A.	Présentation globale – Evolution 2022-2024	4
	В.	Analyse de la section d'exploitation	5
	c.	Analyse de la section d'investissement	. 10
	D.	Analyse de la dette	. 13
II.	Bu	dget annexe – Régie Eau	. 14
	Α.	Présentation globale – Evolution 2022-2024	. 14
	В.	Analyse de la section d'exploitation	. 15
(c.	Analyse de la section d'investissement	. 20
	D.	Analyse de la dette	. 23
II.	Bu	dget annexe Tramway	. 25
	Α.	Résultats	. 25
	В.	Analyse de la dette	. 25
III.		Budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)	. 27
IV.		Budget annexe ZAC (zone d'aménagement concertée) de Cervonnex	. 28
VI	. Bud	get annexe Transports	. 29
VII	_	Budget annexe Locaux Europa	. 30

Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -

Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif doit être voté le 30 juin 2025 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouvertures des bureaux.

En 2024, la Communauté de Communes du Genevois dispose de 7 budgets annexes :

- Le Budget Annexe Régie d'Assainissement
- Le budget Annexe Régie Eau
- Le Budget Annexe Tramway
- Le Budget Annexe Zones d'Activité Economique
- Le Budget Annexe ZAC de Cervonnex
- Le Budget Annexe transports
- Le Budget Annexe Locaux Europa

Budget annexe – Régie Assainissement

A. Présentation globale – Evolution 2022-2024

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses d'ordre d'exploitation	1 379 148,92	1 394 962,96	1 451 837,53
Dépenses d'exploitation	8 053 855,67	8 260 852,73	8 589 928,03
Recettes réelles de fonctionnement	7 534 313,90	7 649 149,19	7 838 171,62
Recettes d'ordre d'exploitation	284 449,41	284 460,06	280 598,16
Recettes d'exploitation	7 818 763,31	7 933 609,25	8 118 769,78
RESULTAT D'EXPLOITATION AVT REPRISE RESULTAT N-1	235 092,36 -	327 243,48 -	471 158,25
Résultat d'exploitation N-1	3 782 767,30	2 184 035,23	1 116 957,34
EXCEDENT D'EXPLOITATION N APRES REPRISE RESULTAT N	3 547 674,94	1 856 791,75	645 799,09

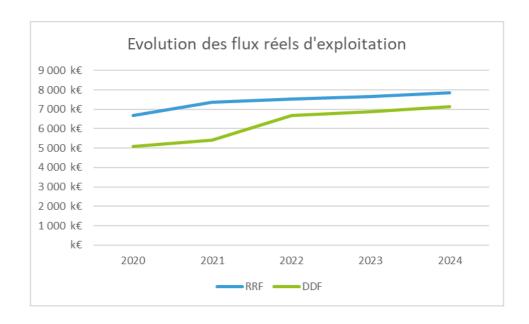
INVESTISSEMENT	CA 202	.2	CA 2023		CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	1 831 5	87,43	3 205 150,21		2 532 993,67
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	284 4	49,41	288 420,06		283 816,86
Dépenses d'investissement	2 116 0	36,84	3 493 570,27		2 816 810,53
Recettes réelles d'investissement	339 6	16,74	1 569 075,73		875 256,85
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 379 1	48,92	1 398 922,96		1 455 056,23
Recettes d'investissement	1 718 7	65,66	2 967 998,69		2 330 313,08
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1	- 397 2	71,18 -	525 571,58		486 497,45
Résultat d'investissement N-1	795 1	87,68	397 916,50	+ 1	127 655,08
Solde des restes à réaliser	- 17615	56,21 -	612 179,33	-	1 023 987,32
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE	- 13636	39,71 -	739 834,41	iles	1 638 139,85
Résultat de clôture global	2 184 0	35,23	1 116 957,34		992 340,76
Résultat de clôture global sans RAR	3 945 5		1 729 136,67		31 646,56

RATIOS	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Epargne brute	859 607,15	783 259,42	700 081,12
Epargne de gestion	1 020 303,49	933 473,84	769 736,44
Epargne nette	619 449,17	538 693,54	548 081,12
Encours de dette au 31/12/N	3 631 534,61	3 386 973,43	3 137 784,19
Capacité de désendettement	4,22	4,32	4,48
Autofinancement prévisionnel	1 379 148,92	1 110 502,90	1 171 239,37

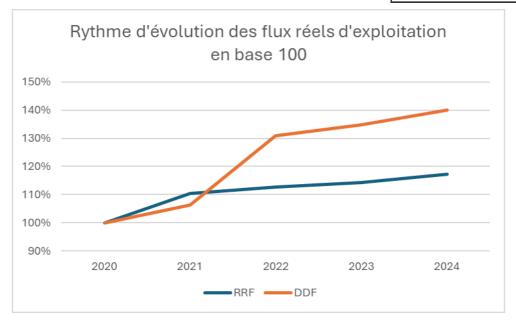
B. Analyse de la section d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	6 674 706,75	6 865 889,77	7 138 090,50
Dépenses d'ordre d'exploitation	1 379 148,92	1 394 962,96	1 451 837,53
Dépenses d'exploitation	8 053 855,67	8 260 852,73	8 589 928,03
Recettes réelles de fonctionnement	7 534 313,90	7 649 149,19	7 838 171,62
Recettes d'ordre d'exploitation	284 449,41	284 460,06	280 598,16
Recettes d'exploitation	7 818 763,31	7 933 609,25	8 118 769,78
RESULTAT D'EXPLOITATION AVT REPRISE RESULTAT N-1 -	235 092,36 -	327 243,48 -	471 158,25
Résultat d'exploitation N-1	3 782 767,30	2 184 035,23	1 116 957,34
EXCEDENT D'EXPLOITATION N APRES REPRISE RESULTAT N	3 547 674,94	1 856 791,75	645 799,09

Le budget d'exploitation permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'exploitation de la régie.



Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025 Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF



Les dépenses et recettes réelles d'exploitation n'évoluent pas au même rythme.

Depuis 2020, ces recettes ont évolué de 17.16 %, soit 4.29% par an en moyenne.

Ces dépenses, quant à elles, ont évolué de 40.13 % sur la même période, soit une progression annuelle moyenne de 10.03%.

1. Recettes d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles d'exploitation	7 534 313,90	7 649 149,19	7 838 171,62
Recettes d'ordre d'exploitation	284 449,41	284 460,06	280 598,16
Recettes d'exploitation	7 818 763,31	7 933 609,25	8 118 769,78

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
2,47%	85,44%
-1,36%	96,76%
2,33%	85,79%

Recettes réelles d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		2	1 116 957,34	F28
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	11 937,26	8 700,00	5 000,00	8 772,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	7 445 749,11	7 557 159,18	8 020 000,00	7 763 457,12
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	50 085,61	73 231,80	32 000,00	60 020,75
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 196,26	1,21	200000000000000000000000000000000000000	5 679,82
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 345,66	10 057,00	54	241,93
Recettes réelles de fonctionnement	7 534 313,90	7 649 149,19	9 173 957,34	7 838 171,62

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
#DIV/0!	0,00%
0,83%	175,44%
2,73%	96,80%
-18,04%	187,56%
N/S	N/S
-97,59%	N/S
2.47%	85.44%

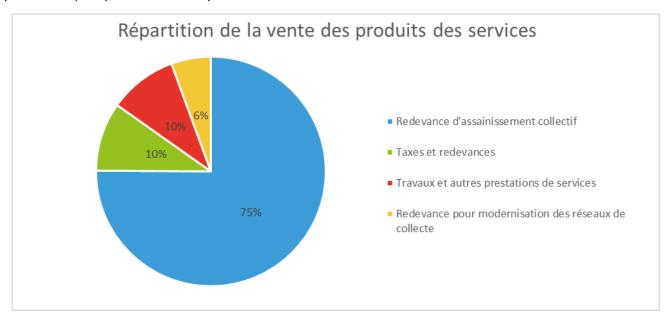
Les recettes réelles d'exploitation sont en légère hausse, passant de 7 649 k€ en 2023 à 7 838 k€ en 2024 (+2,47%).

Le taux de réalisation de celles-ci, hors résultat reporté de fonctionnement, est de 85.44% pour 2024, contre 95.31% en 2023.

La hausse de ces recettes est à mettre en relation avec les éléments suivants :

- Evolution du nombre d'abonnés qui est passé de 19 788 en 2023 à 20 362 en 2024 (+2.9%)
- Augmentation de la part variable sur les ventes d'eau qui est passée de 1.9603 € à 2.1171 € par mètre cube (hors redevance modernisation)

Les recettes du budget annexe régie assainissement sont concentrées dans le chapitre des ventes et prestations (99%), soit 7 763 k€ répartis comme suit :



b. Recettes d'ordre d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024	Variation CA / CA 2023
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	284 449,41	284 460,06	290 000,00	280 598,16	-1,36%
Recettes d'ordre d'exploitation	284 449,41	284 460,06	290 000,00	280 598,16	-1,36%

2024

Les recettes d'ordre centralisent l'amortissement annuel des subventions d'exploitation.

La baisse constatée en 2024 signifie que certaines subventions sont arrivées en fin d'amortissement et que l'encours global de subventions obtenues en 2024 n'a pas suffi à compenser cet effet.

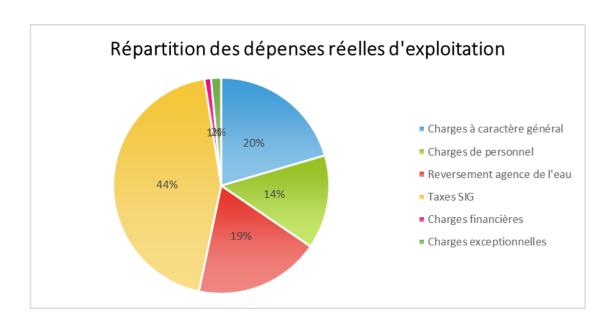
2. Dépenses d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	6 674 706,75	6 865 889,77	7 657 750,00	7 138 090,50
Dépenses d'ordre d'exploitation	1 379 148,92	1 394 962,96	1 806 207,34	1 451 837,53
Dépenses d'exploitation	8 053 855,67	8 260 852,73	9 463 957,34	8 589 928,03



Les dépenses réelles d'exploitation sont en légère hausse, passant de 6 866 k€ en 2023 à 7 138 k€ en 2024 (+3.96%).

Le taux de réalisation de ces dépenses s'établit à 90.76% en 2024 contre 78.57% en 2023.



a. Dépenses réelles d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024	Variation CA 2024 / CA 2023	r
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 262 879,07	1 084 896,44	1 535 000,00	1 462 090,05	34,77%	T
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	862 751,06	960 475,67	1 100 000,00	1 002 071,01	4,33%	
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 462 337,00	1 442 252,00	1 360 000,00	1 342 556,00	-6,91%	
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 862 920,58	3 142 335,84	3 395 000,00	3 153 358,05	0,35%	
66 CHARGES FINANCIERES	160 696,34	150 214,42	150 000,00	69 655,32	-53,63%	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	63 122,70	85 715,40	117 750,00	108 360,07	26,42%	
Dépenses réelles d'exploitation	6 674 706,75	6 865 889,77	7 657 750,00	7 138 090,50	3,96%	

/ CA 2023	réalisation 2024
34,77%	95,25%
4,33%	91,10%
-6,91%	98,72%
0,35%	92,88%
-53,63%	46,44%
26,42%	92,03%
3,96%	93,21%

Charges à caractère général

1 085 k€ (CA 2023) → 1 462 k€ (CA 2024) : + 377 k€

1 462 k€ de réalisation sur 1 535 k€ de prévision : 95 % de réalisation

Ce chapitre budgétaire représente 20 % des dépenses réelles d'exploitation. Il est passé de 1 085 k€ en 2023 à 1 462 k€ en 2024, soit une hausse de 34.8% (+377 k€).

Les postes pour lesquels la hausse est la plus marquée sont les suivants :

- Entretien et réparations de réseaux : +321 k€. Ce poste est passé de 185 k€ en 2023 à 506 k€ en 2024. Il y avait eu en 2024, des dépenses importantes d'entretien pour des curages, des travaux de branchement et d'astreintes ainsi qu'un marché public d'aide à l'exploitation.
- Sous-traitance générale : +66 k€. Sur 2024, de nombreuses opérations été faites dans le cadre de l'épandage et compost des boues.
- Par ailleurs, les remboursements de frais au budget général ont diminué de 56 k€ entre 2023 et 2024 en passant de 66 k€ à 10 k€ car la refacturation n'a pu être faite complètement cette année. Elle sera régularisée sur l'exercice 2025.

Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025 Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

Charges de personnel et frais assimilés

960 k€ (CA 2023) → 1 002 k€ (CA 2024) : + 42 k€

1 002 k€ de réalisation sur 1 100 k€ de prévision : 91 % de réalisation

Les charges de personnel représentent 14 % des dépenses réelles d'exploitation en 2024.

Le taux de réalisation s'explique par des postes non pourvus.

Atténuations de produits

1 442 k€ (CA 2023) → 1 343 k€ (CA 2024) : - 100 k€

1 343 k€ de réalisation sur 1360 k€ de prévision : 99 % de réalisation

Le reversement des produits correspond au versement à l'agence de l'eau des redevances pollution et modernisation et représente 19% des dépenses réelles d'exploitation en 2024. Ce reversement était de 1442 k€ en 2023.

Autres charges de gestion courante

3 142 k€ (CA 2023) → 3 153 k€ (CA 2024) : + 11 k€

3 153 k€ de réalisation sur 3 395 k€ de prévision : 93 % de réalisation

Ce chapitre budgétaire comprend la taxe des Services Industriels de Genève 3 130 k€ en 2024 (3 141 k€ en 2023). Cette dépense correspond au coût facturé par Genève pour le traitement des eaux usées.

Charges financières

150 k€ (CA 2023) → 70 k€ (CA 2024) : - 81 k€

70 k€ de réalisation sur 150 k€ de prévision : 46 % de réalisation

Les charges financières regroupent le remboursement des intérêts des prêts contractés et représentent 1 % des dépenses réelles d'exploitation en 2024. Ces charges étaient de 150 k€ en 2023.

La baisse significative provient du fait que la refacturation des échéances de prêts concernant le budget assainissement et prélevées sur le budget principal n'ait pas pu être faite.

Cela sera régularisé en 2025 et il y aura ainsi un niveau de charges financières particulièrement élevé en 2025.

Charges exceptionnelles

86 k€ (CA 2023) → 108 k€ (CA 2024) : + 23 k€

108 k€ de réalisation sur 118 k€ de prévision : 92 % de réalisation

Les charges exceptionnelles regroupent principalement les éléments suivants :

- Annulation de titre sur exercice antérieur : 32 k€
- Indemnités pour versement anticipés sur libération de parcelles pour le projet de la station d'épuration (STEP) de Neydens : 1 k€
- Régularisations de soldes en lien avec la mensualisation : 1.5 k€
- Régularisations sur factures émises (erreurs de relevés, erreurs d'usagers, fins de contrats, ...) : 73 k€

b. Dépenses d'ordre d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Dépenses d'ordre d'exploitation	1 379 148,92	1 394 962,96	1 806 207,34	1 451 837,53

Variation CA 2024	Taux de
/ CA 2023	réalisation 2024
4,08%	80,38%

Les dépenses d'ordre d'exploitation retracent les dotations aux amortissements sur biens immobilisés.

La dotation globale a augmenté entre 2023 et 2024 en lien avec l'activation de nombreuses immobilisations antérieures.

Pour 2024, la dotation prévue au budget avait été majorée afin de tenir compte de ces régularisations.

Cela n'a pas d'impact au niveau du résultat global de clôture.

C. Analyse de la section d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	1 831 587,4	3 205 150,21	2 532 993,67
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	284 449,4	1 288 420,06	283 816,86
Dépenses d'investissement	2 116 036,8	4 3 493 570,27	2 816 810,53
Recettes réelles d'investissement	339 616,7	4 1 569 075,73	875 256,85
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 379 148,9	2 1 398 922,96	1 455 056,23
Recettes d'investissement	1 718 765,6	6 2 967 998,69	2 330 313,08
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1	- 397 271,1	8 - 525 571,58	- 486 497,45
Résultat d'investissement N-1	795 187,6	8 397 916,50	- 127 655,08
Solde des restes à réaliser	- 1761 556,2	1 - 612 179,33	- 1023 987,32
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE	- 1 363 639,7		- 1 638 139,85

La section d'investissement retrace les opérations de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les **dépenses**, il s'agit, entre autres, de travaux, aménagements, acquisitions, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Pour les **recettes**, il s'agit principalement des subventions d'investissement et des nouveaux emprunts souscrits.

1. Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Recettes réelles d'investissement	339 616,74	1 569 075,73	4 063 498,82	875 256,85
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 379 148,92	1 398 922,96	1 926 207,34	1 455 056,23
Recettes d'investissement	1 718 765,66	2 967 998,69	5 989 706,16	2 330 313,08

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
-44,22%	21,54%
4,01%	75,54%
-21,49%	38,91%

a. Recettes réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	828	2	821	82
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	339 437,56	1 363 639,71	739 834,41	739 834,41
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3.53	205 436,02	929 171,75	135 422,44
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1-0	-	2 394 492,66	15
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	179,18	2	300	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	25	700	82
Recettes réelles d'investissement	339 616,74	1 569 075,73	4 063 498,82	875 256,85

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
#DIV/0!	N/A
-45,75%	100,00%
-34,08%	14,57%
N/S	0,00%
N/S	N/A
N/S	N/A
-44,22%	21,54%

Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025 Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

Dotations, fonds divers et réserves

1 364 k€ (CA 2023) → 740 k€ (CA 2024) : - 624 k€

Il s'agit de l'affectation du résultat 2023.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat prise en septembre 2023, 740 k€ du résultat d'exploitation 2023 ont été affectés en couverture du déficit d'investissement 2023.

Subventions d'investissement

205 k€ (CA 2023) → 135 k€ (CA 2024) : - 70 k€

135 k€ de réalisation sur 929 k€ de prévision : 15 % de réalisation

Les subventions reçues, ont été versées par l'agence de l'eau et concernent :

- le schéma directeur assainissement,
- le dévoiement du réseau dans le cadre des travaux de restauration de la Drize.

Emprunts et dettes assimilés

0 k€ (CA 2023) → 0 k€ (CA 2024) : +/- 0 k€

Aucun emprunt n'a été souscrit par la régie assainissement, une enveloppe de 2 394 k€ avait été inscrite mais non réalisée.

b. Recettes d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	1 379 148,92	1 398 922,96	1 926 207,34	1 455 056,23
Recettes d'investissement	1 718 765,66	2 967 998,69	5 989 706,16	2 330 313,08

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
4,01%	75,54%
-21,49%	38,91%

Les recettes d'ordre d'investissement retracent les dotations aux amortissements sur biens immobilisés.

La dotation globale a augmenté entre 2023 et 2024 en lien avec l'activation de nombreuses immobilisations antérieures.

Pour 2024, la dotation prévue au budget avait été majorée afin de tenir compte de ces régularisations.

Cela n'a pas d'impact au niveau du résultat global de clôture.

2. Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	1 831 587,43	3 205 150,21	5 579 706,16	2 532 993,67
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	284 449,41	288 420,06	410 000,00	283 816,86
Dépenses d'investissement	2 116 036,84	3 493 570,27	5 989 706,16	2 816 810,53

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
-20,97%	45,40%
-1,60%	69,22%
-19,37%	47,03%

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est en nette baisse par rapport à 2023 : il est passé de 67% à

Toutefois, si on tient compte des restes à réaliser, ce taux s'établit à 73%.

a. Dépenses réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		878	127 655,08	I.E.
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 157,98	244 565,88	264 200,00	152 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 401,30	108 301,04	424 740,75	190 051,70
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	600 695,01	525 328,65	1 623 006,97	542 125,70
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	940 333,14	2 326 954,64	3 140 103,36	1 648 816,27
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8	R <u>2</u> 6	21	85
Dépenses réelles d'investissement	1 831 587,43	3 205 150,21	5 579 706,16	2 532 993,67

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
0,00%	N/A
-37,85%	57,53%
75,48%	44,75%
3,20%	33,40%
-29,14%	52,51%
0,00%	N/A
-20,97%	45,40%

Emprunts et dettes assimilés

245 k€ (CA 2023) → 152 k€ (CA 2024) : - 93 k€

152 k€ de réalisation sur 264 k€ de prévision : 57 % de réalisation

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette et représente 6 % des dépenses réelles d'investissement.

La baisse significative provient du fait que la refacturation des échéances de prêts concernant le budget assainissement et prélevées sur le budget principal n'ait pas pu être faite.

Cela sera régularisé en 2025 et il y aura ainsi un niveau de remboursement de la dette particulièrement élevé en 2025.

Dépenses d'études, d'équipements et travaux

2 961 k€ (CA 2023) → 2 381 k€ (CA 2024) : - 580 k€

2 381 k€ de réalisation sur 5 188 k€ de prévision : 46 % de réalisation

Les principaux projets concernant ces dépenses sont les suivants :

- Réhabilitation: Rue Pactod, Rue Hector Berlioz (St-Julien), Chemin de la creuse (Neydens)
- Dévoiement de réseaux dans le cadre des projets d'urba dont le Chemin d'Evordes (Collonges) et Pierre Grand (Bossey)
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement sur Beaumont, Neydens, Feigères et Présilly
- Poursuite du Schéma directeur d'assainissement
- Dépôt du dossier loi sur l'eau + validation avant projet de la future Station d'épuration des eaux usées à Neydens
- Validation du scénario d'assainissement Savigny et Jonzier avec la DDT74

b. <u>Dépenses d'ordre d'investissement</u>

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	CA 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS O	284 449,41	284 460,06	280 598,16
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	2	3 960,00	3 218,70
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	284 449,41	288 420,06	283 816,86

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
-1,36%	96,76%
-18,72%	2,68%
-1.60%	69.22%

Les dépenses d'ordre d'investissement centralisent l'amortissement annuel des subventions d'exploitation.

La baisse constatée en 2024 signifie que certaines subventions sont arrivées en fin d'amortissement et que l'encours global de subventions obtenues en 2024 n'a pas suffi à compenser cet effet.

D. Analyse de la dette

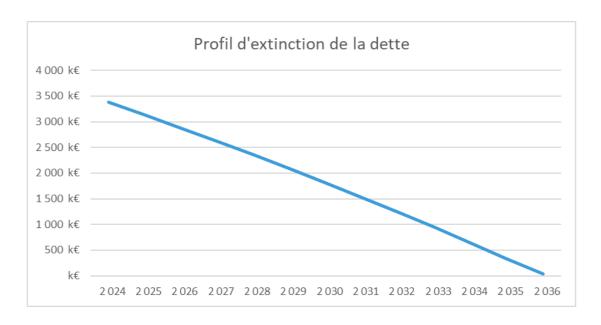
La régie d'assainissement n'a pas réalisé d'emprunt en 2024.

Structure de la dette :

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2024	Répartition type de taux
Total emprunts	6 260 k€	3 138 k€	100%
Taux fixe	3 800 k€	1 688 k€	61 %
Taux révisable	2 460 k€	1 450 k€	39 %

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite Charte Gissler) :

- 2 emprunts de la collectivité sont classés en « 1 A » pour un restant dû au 31.12.2024 d'un montant de 1688 k€. Cela signifie qu'ils relèvent d'un taux fixe ou variable mais ne sont pas « risqués ».
- 1 emprunt est classé en « 1 B ». Bien que non risqué, il est basé sur 3 phases arrêtées dans le contrat : 2 phases en taux fixe et une à taux variable classique. Il n'y a pas d'effet de levier. L'encours restant dû pour cet emprunt s'élève à 1 450 k€.



II. Budget annexe – Régie Eau

Rappel : le Budget Annexe DSP Eau créé le 1er janvier 2019 est fusionné avec celui de la Régie Eau à compter du 01/01/2023. La comparaison avec les années précédentes est de fait plus compliquée.

A. Présentation globale – Evolution 2022-2024

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	2 369 838,16	4 322 666,13	4 875 593,83
Dépenses d'ordre d'exploitation	774 065,45	1 086 295,92	1 175 583,39
Dépenses d'exploitation	3 143 903,61	5 408 962,05	6 051 177,22
Recettes réelles d'exploitation	6 210 910,13	6 480 980,36	6 591 367,04
Recettes d'ordre d'exploitation	66 352,62		96 527,43
Recettes d'exploitation	6 277 262,75	6 480 980,36	6 687 894,47
RESULTAT D'EXPLOITATION AVT REPRISE RESULTAT N-1	3 133 359,14	1 072 018,31	636 717,25
Résultat d'exploitation N-1	1 272 435,54	2 673 571,63	2 714 115,44
EXCEDENT D'EXPLOITATION N APRES REPRISE RESULTAT	4 405 794,68	3 745 589,94	3 350 832,69

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	2 454 239,94	6 322 500,12	4 750 169,06
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	66 352,62	7 416,00	101 891,93
Dépenses d'investissement	2 520 592,56	6 329 916,12	4 852 060,99
Recettes réelles d'investissement	2 060 309,33	6 940 853,97	1 541 084,40
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	774 065,45	1 093 711,92	1 180 947,89
Recettes d'investissement	2 834 374,78	8 034 565,89	2 722 032,29
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-	313 782,22	1 704 649,77 -	2 130 028,70
Résultat d'investissement N-1 -	1 064 930,76 -	1 060 674,64	643 975,13
Solde des restes à réaliser	1 005 249,18 -	1 675 449,63	250 473,55
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE -	1 756 397,72 -	1 031 474,50	1 235 580,02
Résultat de clôture global avec RAR	2 649 396,96	2 714 115,44	2 115 252,67
Résultat de clôture global sans RAR	3 654 646,14	4 389 565,07	1 864 779,12

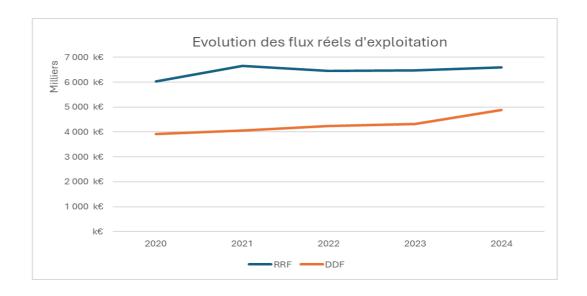
RATIOS	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Epargne brute	3 841 071,97	2 158 314,23	1 715 773,21
Epargne de gestion	4 042 173,68	2 381 348,15	2 000 828,48
Epargne nette	3 085 763,92	1 276 839,52	754 203,60
Encours de dette au 31/12/N	7 614 597,84	10 255 925,32	9 282 499,47
Capacité de désendettement	1,98	4,75	5,41
Autofinancement prévisionnel	774 065,45	1 086 295,92	1 079 055,96

B. Analyse de la section d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	2 369 838,16	4 322 666,13	4 875 593,83
Dépenses d'ordre d'exploitation	774 065,45	1 086 295,92	1 175 583,39
Dépenses d'exploitation	3 143 903,61	5 408 962,05	6 051 177,22
Recettes réelles d'exploitation	6 210 910,13	6 480 980,36	6 591 367,04
Recettes d'ordre d'exploitation	66 352,62	-	96 527,43
Recettes d'exploitation	6 277 262,75	6 480 980,36	6 687 894,47
RESULTAT D'EXPLOITATION AVT REPRISE RESULTAT N-1	3 133 359,14	1 072 018,31	636 717,25
Résultat d'exploitation N-1	1 272 435,54	2 673 571,63	2 714 115,44
EXCEDENT D'EXPLOITATION N APRES REPRISE RESULTAT	4 405 794,68	3 745 589,94	3 350 832,69

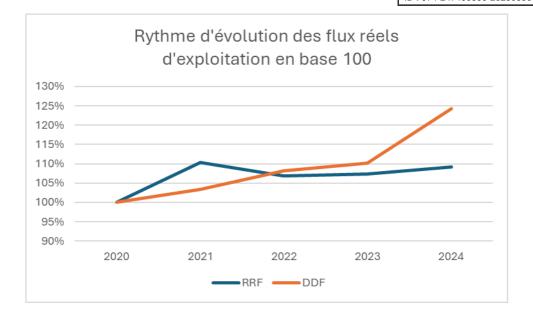
Le budget d'exploitation permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'exploitation de la régie.

Le graphique ci-dessous met en valeur un effet ciseau qui s'amorce



Cette tendance est confirmée lorsqu'on visualise l'évolution de ces flux en base 100 (graphe ci-dessous).

Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025 Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF



1. Recettes d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles d'exploitation	6 210 910,13	6 480 980,36	6 591 367,04
Recettes d'ordre d'exploitation	66 352,62	-	96 527,43
Recettes d'exploitation	6 277 262,75	6 480 980,36	6 687 894,47

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
1,70%	70,76%
N/S	96,53%
3,19%	71,03%

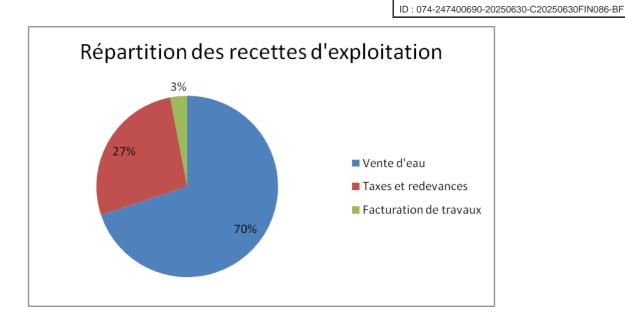
a. Recettes réelles d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	-		- 5
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	11 446,35	11 442,16	15 963,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DI	6 035 024,42	6 344 960,34	6 484 401,78
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 109,43	24 767,82	3 080,17
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,26	2 060,27	2 104,02
76 PRODUITS FINANCIERS	51 959,53	-50	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	104 369,14	97 749,77	85 818,07
Recettes réelles d'exploitation	6 210 910,13	6 480 980,36	6 591 367,04

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
0,00%	0,00%
39,51%	228,04%
2,20%	98,34%
-87,56%	N/S
2,12%	N/S
0,00%	N/S
-12,21%	N/S
1,70%	70,76%

Les recettes réelles d'exploitation, ont augmenté entre 2023 et 2024 de 1.7% entre 2023 et 2024.

Les recettes du budget annexe régie eau sont concentrées dans le chapitre des ventes et taxes (98%). Ces recettes se répartissent comme suit :



b. Recettes d'ordre d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	66 352,62	= [96 527,43
Recettes d'ordre d'exploitation	66 352,62		96 527,43
Recettes d'exploitation	6 277 262,75	6 480 980,36	6 687 894,47

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
N/S	96,53%
N/S	96,53%
3,19%	71,03%

Les recettes d'ordre centralisent l'amortissement annuel des subventions d'exploitation.

En 2023, aucune quote-part de reprise de subvention n'avait été constatée par erreur.

Sur 2024, le montant constaté est en hausse car un montant significatif de subvention a été reçu en 2023 (1375 k€). Celle-ci commence son amortissement en 2024.

Les quotes-parts à régulariser devront être prévues sur 2025.

2. Dépenses d'exploitation

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	2 369 838,16	4 322 666,13	4 875 593,83
Dépenses d'ordre d'exploitation	774 065,45	1 086 295,92	1 175 583,39
Dépenses d'exploitation	3 143 903,61	5 408 962,05	6 051 177,22

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
12,79%	79,67%
8,22%	35,68%
11,87%	64,27%

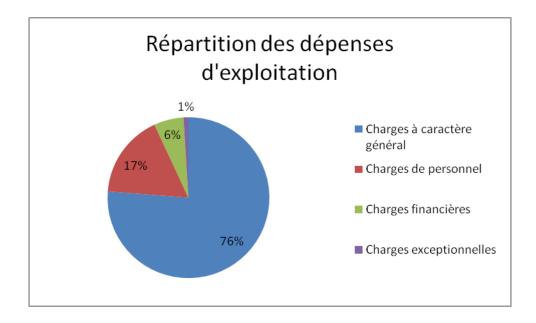
Les dépenses d'exploitation sont en hausse de 12% par rapport à 2023, soit (+642 k€).

Le taux de réalisation 2024 s'établit à 80% contre 73% en 2023.

a. <u>Dépenses réelles d'exploitation</u>

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 386 117,33	3 145 005,34	3 733 895,96
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	732 496,99	905 836,00	818 183,71
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 829,56	1 140,79	4 517,06
66 CHARGES FINANCIERES	201 101,71	223 033,92	285 055,27
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 292,57	32 650,08	33 941,83
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	270	15 000,00	-
Dépenses réelles d'exploitation	2 369 838,16	4 322 666,13	4 875 593,83

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
18,72%	87,55%
-9,68%	62,94%
295,96%	5,31%
27,81%	78,10%
3,96%	37,71%
-100,00%	0,00%
12,79%	79,67%



Charges à caractère général

3 145 k€ (CA 2023) → 3 734 k€ (CA 2024) : + 589 k€

3 734 k€ de réalisation sur 4 265 k€ de prévision : 88 % de réalisation contre 74% en 2023

Ce chapitre budgétaire représente 77% des dépenses réelles d'exploitation en 2024.

Il a augmenté de 589 k€ entre 2023 et 2024. Les principales évolutions portent sur les consommations d'énergie (+175k€) et sur l'effet contractuel de la DSP (+357 k€).

Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025 Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes -ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

Charges de personnel et frais assimilés

906 k€ (CA 2023) → 818 k€ (CA 2024) : - 88 k€

818 k€ de réalisation sur 1 300 k€ de prévision : 63 % de réalisation contre 80% en 2023

Les charges de personnel représentent 17 % des dépenses réelles d'exploitation en 2024.

Le taux faible taux de réalisation s'explique par des postes non pourvus.

Autres charges de gestion courante

1 k€ (CA 2023) → 5 k€ (CA 2024) : + 4 k€

Ce poste est peu significatif et concerne des solutions informatiques.

Charges financières

223 k€ (CA 2023) → 285 k€ (CA 2024) : + 62 k€

285 k€ de réalisation sur 365 k€ de prévision : 78 % de réalisation, contre 85% en 2023

Les charges financières regroupent le remboursement des intérêts des prêts contractés et représentent 1 % des dépenses réelles d'exploitation en 2024.

Le montant des intérêts a été augmenté du fait de la hausse du déblocage d'un financement à hauteur de 3.5 millions d'euros en 2023.

Charges exceptionnelles

33 k€ (CA 2023) → 34 k€ (CA 2024) : + 1 k€

34 k€ de réalisation sur 90 k€ de prévision : 37 % de réalisation contre 71% en 2023

Les charges exceptionnelles regroupent principalement des versements dans le cadre de coopérations internationales avec Hydraulique sans frontières pour 24 k€ et 10 k€ de régularisations de factures pour les abonnés.

c. <u>Dépenses d'ordre d'exploitation</u>

EXPLOITATION	CA 2022	CA 2023	CA 2024
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-		12
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	774 065,45	1 086 295,92	1 175 583,39
Dépenses d'ordre d'exploitation	774 065,45	1 086 295,92	1 175 583,39

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
0,00%	0,00%
8,22%	85,43%
8,22%	35,68%

Les dépenses d'ordre d'exploitation retracent les dotations aux amortissements sur biens immobilisés.

La dotation globale a augmenté entre 2023 et 2024 en lien avec l'activation de nombreuses immobilisations antérieures.

Pour 2024, la dotation prévue au budget avait été majorée afin de tenir compte de ces régularisations.

Cela n'a pas d'impact au niveau du résultat global de clôture.

C. Analyse de la section d'investissement

INVESTISSEMENT		CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement		2 454 239,94	6 322 500,12	4 750 169,06
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales		66 352,62	7 416,00	101 891,93
Dépenses d'investissement	1/4	2 520 592,56	6 329 916,12	4 852 060,99
Recettes réelles d'investissement		2 060 309,33	6 940 853,97	1 541 084,40
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales		774 065,45	1 093 711,92	1 180 947,89
Recettes d'investissement		2 834 374,78	8 034 565,89	2 722 032,29
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT I	N-	313 782,22	1 704 649,77 -	2 130 028,70
Résultat d'investissement N-1	358	1 064 930,76 -	751 148,54	643 975,13
Solde des restes à réaliser	-	1 005 249,18 -	1 675 449,63	250 473,55
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE	1	1 756 397,72 -	721 948,40 -	1 235 580,02

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les **dépenses**, il s'agit entre autres de travaux, aménagements, acquisitions, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement, des nouveaux emprunts souscrits.

3. Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Recettes réelles d'investissement	2 060 309,33	6 940 853,97	6 954 295,94	1 541 084,40
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	774 065,45	1 093 711,92	3 415 115,44	1 180 947,89
Recettes d'investissement	2 834 374,78	8 034 565,89	10 369 411,38	2 722 032,29

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
-77,80%	22,16%
7,98%	34,58%
-66.12%	26.25%

a. Recettes réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			643 975,13	- 1
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 469 622,74	2 065 923,82	1 031 474,50	1 031 474,50
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	347 392,00	1 374 930,15	1 982 761,75	508 889,90
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	75	3 500 000,00	3 296 084,56	92 - 8
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	-		100	720,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	243 294,59	-	194	-
Recettes réelles d'investissement	2 060 309,33	6 940 853,97	6 954 295,94	1 541 084,40
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	774 065,45	1 093 711,92	3 415 115,44	1 180 947,89
Recettes d'investissement	2 834 374,78	8 034 565,89	10 369 411,38	2 722 032,29
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-	313 782,22	1 704 649,77		2 130 028,70

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024	
0,00%	0,00%	
-50,07%	100,00%	
-62,99%	25,67%	
-100,00%	0,00%	
N/S	N/S	
0,00%	N/S	
-77,80%	22,16%	
7,98%	34,58%	
-66,12% -224,95%	26,25%	

Pour 2024, le montant des recettes d'investissement s'est établi à 2 722 k contre 8 035 k€ en 2023.

Le taux de réalisation hors résultat faible : 28% contre 96 % en 2023.

Les raisons de cette baisse de ressources d'investissement réelles sont les suivantes :

- La collectivité a affecté moins de résultat en 2024 qu'en 2023 : -1 034 k€
- Elle a reçu moins de subvention d'investissement qu'en 2023 : 866 k€
- Elle n'a pas recouru à l'emprunt pour financer ses dépenses d'équipement 2024 : 3 500 k€

Les recettes d'ordre et opérations patrimoniales avaient été surévaluées par prudence afin de permettre le passage de la dotation aux amortissements dans un contexte de changement de logiciel comptable et d'activation d'immobilisations en 2023.

Dotations, fonds divers et réserves

2 066 k€ (CA 2023) → 1 031 k€ (CA 2024) : - 1 034 k€

Il s'agit de l'affectation du résultat 2023.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat prise en septembre 2023, 1 031 k€ du résultat d'exploitation 2023 ont été affectés en couverture du déficit d'investissement 2023.

Subventions d'investissement

1 375 k€ (CA 2023) → 509 k€ (CA 2024) : - 866 k€

509 k€ de réalisation sur 1 983 k€ de prévision, soit un taux de réalisation de 26%

On compte notamment 412 k€ de subventions de la part du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Emprunts et dettes assimilés

3 500 k€ (CA 2023) → 0 k€ (CA 2024) : - 3 500 k€

L'emprunt prévu budgétairement à hauteur de 3 296 k€ au titre de 2024 n'a pas été réalisé.

b. Recettes d'ordre d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1950	-	1 919 115,44	-
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	774 065,45	1 086 295,92	1 376 000,00	1 175 583,39
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	72 .	7 416,00	120 000,00	5 364,50
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	774 065,45	1 093 711,92	3 415 115,44	1 180 947,89

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
0,00%	0,00%
8,22%	85,43%
-27,66%	4,47%
7,98%	34,58%

Les recettes d'ordre d'investissement retracent les dotations aux amortissements sur biens immobilisés.

La dotation globale a augmenté entre 2023 et 2024 en lien avec l'activation de nombreuses immobilisations antérieures.

Pour 2024, la dotation prévue au budget avait été majorée afin de tenir compte de ces régularisations.

Cela n'a pas d'impact au niveau du résultat global de clôture.

4. Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	2 454 239,94	6 322 500,12	10 149 411,38	4 750 169,06
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	66 352,62	7 416,00	220 000,00	101 891,93
Dépenses d'investissement	2 520 592,56	6 329 916,12	10 369 411,38	4 852 060,99

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
-24,87%	46,80%
1273,95%	46,31%
-23,35%	46,79%

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est en nette baisse par rapport à 2023 : il est passé de 71% à 46%.

Toutefois, si on tient compte des restes à réaliser, ce taux s'établit à 64%.

c. Dépenses réelles d'investissement

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	755 308,05	881 474,71	1 042 200,00	961 569,61
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 111,50	40 861,24	218 255,96	43 626,65
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	640 999,45	675 590,18	2 837 692,45	1 364 355,53
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 008 820,94	4 724 573,99	6 051 262,97	2 380 617,27
Dépenses réelles d'investissement	2 454 239,94	6 322 500,12	10 149 411,38	4 750 169,06

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
9,09%	92,26%
6,77%	19,99%
101,95%	48,08%
-49,61%	39,34%
-24.87%	46.80%

Emprunts et dettes assimilés

881 k€ (CA 2023) → 962 k€ (CA 2024) : + 80 k€

962 k€ de réalisation sur 1 042 k€ de prévision, soit 92% de taux de réalisation

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de dette et représente 20 % des dépenses réelles d'investissement.

Les remboursements en capital d'emprunt sont en hausse suite au déblocage en 2023 d'un financement à hauteur de 3 500 k€.

Dépenses d'études, d'équipements et travaux 5 441 k€ (CA 2023) → 3 789 k€ (CA 2024) : - 1 652 k€

3 789 k€ de réalisation sur 9 107 k€ de prévision : 42% de réalisation contre 66 % en 2023

Les principales dépenses d'équipement du service des eaux en 2024 concernaient les projets suivants :

- Renouvellement, dévoiement et renforcement des canalisations: Route de Vovray (Archamps), conduite communautaire à Blécheins, Malagny et Veigy (Viry), Rue Pacthod (St Julien), Chemin du Vuache et du Moulin (Savigny), fin du Chantier du Tram.
- Etude de restitution des sources du Salève en période d'étiage
 + Etude Nappe du Genevois
- Extension route de Gratteloup (Valleiry)
- · Doublement des forages de Matailly Moissey en cours
- Réhabilitation des réservoirs de Longues Reisses (Jonzier), Forage de Jonzier-Pomery et réservoir des Ecureuils (Bossey).

a. <u>Dépenses d'ordre d'investissement</u>

INVESTISSEMENT	CA 2022	CA 2023	Total Voté 2024	CA 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	15	878	100 000,00	96 527,43
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	66 352,62	7 416,00	120 000,00	5 364,50
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	66 352,62	7 416,00	220 000,00	101 891,93

Variation CA 2024 / CA 2023	Taux de réalisation 2024
N/S	96,53%
-27,66%	4,47%
1273,95%	46,31%

Les dépenses d'ordre d'investissement centralisent l'amortissement annuel des subventions d'exploitation et des régularisations d'avances.

En 2023, aucune quote-part de reprise de subvention n'avait été constatée par erreur.

Sur 2024, le montant constaté est en hausse car un montant significatif de subvention a été reçu en 2023 (1375 k€). Celle-ci commence son amortissement en 2024.

Les quotes-parts à régulariser devront être prévues sur 2025.

D. Analyse de la dette

Structure de la dette :

Une enveloppe d'emprunt à taux fixe d'un montant de 3 500 k€ a été contractualisée fin 2023 pour financer les dépenses d'équipements dynamiques.

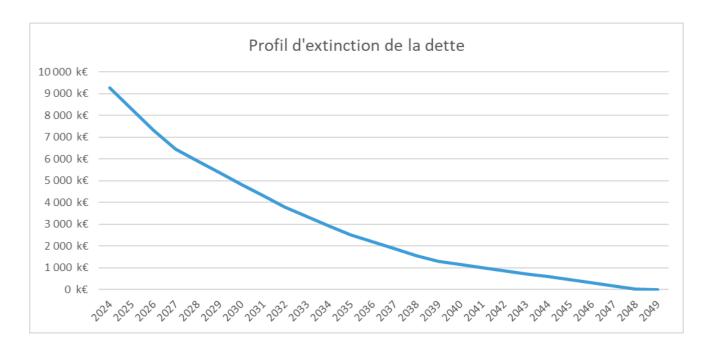
	Capital restant dû au 31/12/2024	Répartition type de taux
Total emprunts*	9 282 k€	
Taux fixe	7 954 k€	86 %
Taux variable	1 328 k€	14 %

Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite Charte Gissler) :

- 34 emprunts sont classés en « 1 A » (9 105 k€ d'encours), cela signifie qu'ils relèvent d'un taux fixe ou variable mais ne sont pas « risqués »
- 1 emprunt est classé en « 1 B » (177 k€ d'encours) ; bien que non risqué, il est basé sur 3 phases arrêtées dans le contrat : 2 phases en taux fixe et une à taux variable classique. Il n'y a pas d'effet de levier.



II. Budget annexe Tramway

A. Résultats

EXPLOITATION	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	145 908,21
Dépenses d'ordre d'exploitation	15 235,83
Dépenses d'exploitation	161 144,04
Recettes réelles d'exploitation	161 130,96
Recettes d'ordre d'exploitation	-
Recettes d'exploitation	161 130,96
RESULTAT D'EXPLOITATION AVT REPRISE RESULTAT N-1	- 13,08
Résultat d'exploitation N-1	977,08
EXCEDENT D'EXPLOITATION N APRES REPRISE RESULTAT N	964,00
Dépenses réelles d'investissement	488 502,71
INVESTISSEMENT	CA 2024
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	400 302,71
Dépenses d'investissement	488 502,71
parties and the state of the st	
Recettes réelles d'investissement *	774 264,40
Recettes réelles d'investissement * Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	
	15 235,83
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	15 235,83 789 500,23
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement RESULTAT D'INVESTISSEMENT	15 235,83 789 500,23 300 997,52
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement	774 264,40 15 235,83 789 500,23 300 997,52 - 324 665,34 500 143,52
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement RESULTAT D'INVESTISSEMENT Résultat d'investissement N-1	15 235,83 789 500,23 300 997,52 - 324 665,34 500 143,52
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement RESULTAT D'INVESTISSEMENT Résultat d'investissement N-1 Solde des restes à réaliser	15 235,83 789 500,23 300 997,52 - 324 665,34

Le budget annexe TRAM assure le financement du Tramway sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois. Après plusieurs années en attente, les travaux du tram ont été lancés au dernier trimestre 2022. Toutefois, les travaux sont interrompus car la collectivité est dans l'attente du règlement des litiges côté suisse pour relancer l'opération.

En 2024, seules 488 k € de dépenses d'investissement ont été réalisés dont 100 k€ de remboursement d'emprunts. Le reste concerne essentiellement des acquisitions de terrains et la rémunération des AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

B. Analyse de la dette

Structure de la dette :

Une enveloppe d'emprunt à taux fixe d'un montant de 4 000 k€ a été contractualisée fin 2023 pour financer les dépenses d'équipements dynamiques.

	Capital restant dû au 31/12/2024	Répartition type de taux
Total emprunts*	3 900 k€	
Taux fixe	3 900 k€	100 %

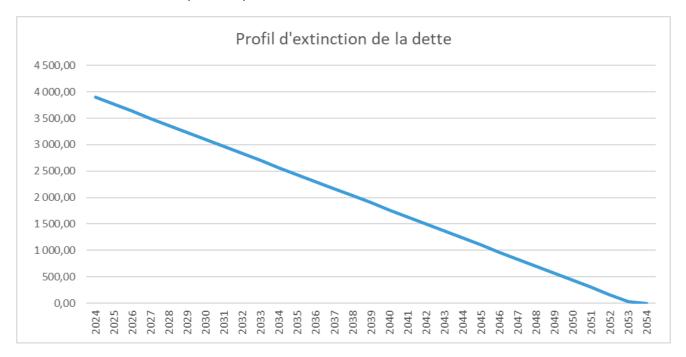
Envoyé en préfecture le 09/07/2025 Reçu en préfecture le 09/07/2025

Note de synthe Publié le 09/07/2025 nnexes — SA LONGINE LE 09/07/2025 nnex

ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite Charte Gissler) :

- 1 emprunt est classé en « 1 - A » (3 900 k€ d'encours). Cela signifie qu'il relève d'un taux fixe ou variable mais n'est pas « risqué »



ID: 074-247400690-20250630-C20250630FIN086-BF

III. Budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)

FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	4 961,68	5 375,00
Dépenses d'ordre de fonctionnement	7 825,33	9 419,32
Dépenses de fonctionnement	12 787,01	14 794,32
Recettes réelles de fonctionnement	22 471,07	5 110,26
Recettes d'ordre de fonctionnement	-	
Recettes de fonctionnement	22 471,07	5 110,26
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N AVANT REPRISE RESULTATS	9 684,06 -	9 684,06
Résultat de fonctionnement N-1	24	9 684,06
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N APRES REPRISE RESULTAT N	9 684,06	5.5
INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	893 801,36	464 330,18
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	-	
Dépenses d'investissement	893 801,36	464 330,18
Recettes réelles d'investissement	130 062,53	675 234,21
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	7 825,33	9 419,32
Recettes d'investissement	137 887,86	684 653,53
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1	- 755 913,50	220 323,35
Résultat d'investissement N-1	801 062,65	45 149,15
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE AVANT RAR	45 149,15	265 472,50
Solde des restes à réaliser	- 33 010,02 -	300 823,02
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE APRES RAR	12 139,13 -	35 350,52
	SURLUMBER OF SHEAR	

Le budget annexe ZAE assure le financement de l'aménagement des nouvelles zones d'activité et l'extension des anciennes (272 k€ de travaux, 116 k€ de subventions d'investissements, 38 k€ d'immobilisations acquises et 38 k€ d'études).

Ce budget est principalement financé par une subvention d'équilibre du budget principal (460 k€).

IV. Budget annexe ZAC (zone d'aménagement concertée) de Cervonnex

FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	2	21
Dépenses d'ordre de fonctionnement	-	51
Dépenses de fonctionnement		
Recettes réelles de fonctionnement	+	*
Recettes d'ordre de fonctionnement	2	2
Recettes de fonctionnement		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N AVANT REPRISE RESULTATS		
Résultat de fonctionnement N-1	=	<u> </u>
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N APRES REPRISE RESULTAT N		7:
INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	CA 2023 720 000,00	
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	720 000,00	1 460 000,0 -
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement	720 000,00 720 000,00	1 460 000,0
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement	720 000,00	1 460 000,0
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	720 000,00 720 000,00 180 328,68	1 460 000,0 -
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement	720 000,00 720 000,00 180 328,68 - 180 328,68	1 460 000,0 - 1 460 000,0 - -
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1	720 000,00 720 000,00 180 328,68	1 460 000,0 - 1 460 000,0 - - - 1 460 000,0
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1 Résultat d'investissement N-1	720 000,00 720 000,00 180 328,68 - 180 328,68 - 539 671,32 -	1 460 000,0 - 1 460 000,0 - - 1 460 000,0 1 083 601,8
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1 Résultat d'investissement N-1 Solde des restes à réaliser	720 000,00 720 000,00 180 328,68 - 180 328,68 - 539 671,32 -	1 460 000,00 1 460 000,00 1 460 000,00 1 460 000,00 1 083 601,8 370 000,00 746 398,1
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	720 000,00 720 000,00 180 328,68 - 180 328,68 - 180 3273,17	1 460 000,0 1 460 000,0 - 1 460 000,0 1 083 601,8 370 000,0

Le budget annexe ZAC de Cervonnex est consacré l'aménagement de l'Ecoparc de Cervonnex. Géré en comptabilité de stocks, son but est l'acquisition de terrains, leur aménagement et leur revente.

Pour 2024, la CCG a conclu une convention avec l'aménageur Teractem afin de poursuivre le règlement des emprunts qu'il a souscrits et qui ont été impactés par des hausses de taux d'intérêts liées aux contexte économique actuel.

Les dépenses réalisées en 2024 concernent des avances de Trésorerie versés à Teractem à hauteur de 1460 k€.

VI. Budget annexe Transports

Le budget annexe Transports regroupe les activités liées au transport à la demande. En 2024, le coût du service s'élève à 90 k€ à contre 78 k€ en 2023. Il est financé par une subvention d'équilibre du budget principal.

FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'exploitation	77 141,96	89 802,33
Dépenses d'ordre d'exploitation	539,00	539,00
Dépenses d'exploitation	77 680,96	90 341,33
Recettes réelles d'exploitation	77 680,96	90 341,33
Recettes d'ordre d'exploitation		-
Recettes d'exploitation	77 680,96	90 341,33
RESULTAT D'EXPLOITATION AVT REPRISE RESULTAT N-1		
Résultat d'exploitation N-1	-	-
EXCEDENT D'EXPLOITATION N APRES REPRISE RESULTAT N	€ "	5
INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement		
Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	-	\$
Dépenses d'investissement		
Recettes réelles d'investissement	-	-
Recettes d'ordre et opérations patrimoniales	539,00	539,00
Recettes d'investissement	539,00	539,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AVT REPRISE RESULTAT N-1	539,00	539,00
Exercise Annual Annual Representation and the Company of the Compa	1 617,00	2 156,00
Résultat d'investissement N-1		
		=======================================
Résultat d'investissement N-1 Solde des restes à réaliser RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE	2 156,00	2 695,00
Solde des restes à réaliser	2 156,00 2 156,00	2 695,00 2 695,00

Les dépenses d'investissements annuelles d'un montant de 539 € correspondent aux amortissements de l'exercice.

VII. Budget annexe Locaux Europa

RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE

FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	16 689,96	-
Dépenses d'ordre de fonctionnement	19 911,47	19 911,47
Dépenses de fonctionnement	36 601,43	19 911,47
Recettes réelles de fonctionnement	2	19 911,47
Recettes d'ordre de fonctionnement	+	
Recettes de fonctionnement		19 911,47
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N AVANT REPRISE RESULTATS	- 36 601,43	
Résultat de fonctionnement N-1	39 674,22	3 072,79
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N APRES REPRISE RESULTAT N	3 072,79	3 072,79
INVESTISSEMENT	CA 2023	CA 2024
INVESTISSEMENT Dépenses réelles d'investissement	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement	CA 2023	CA 2024
	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales	CA 2023 - - - -	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement	CA 2023 19 911,47	CA 2024
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales		-
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement Recettes réelles d'investissement Recettes d'ordre et opérations patrimoniales Recettes d'investissement	19 911,47	19 911,4 19 911,4
Dépenses réelles d'investissement Dépenses d'ordre et opérations patrimoniales Dépenses d'investissement	19 911,47 19 911,47	- - - 19 911,4

Le budget annexe Locaux Europa assurait la gestion locative des locaux situés dans le bâtiment Europa sur la zone d'ArchParc.Ce dernier est désormais occupé par les services de la collectivité (déchets, transition écologique et petite enfance) ; il ne produit donc plus de loyers.

250 602,08

270 513,55

Les dépenses de fonctionnement sont uniquement constituées de l'amortissement des biens qu'on retrouve en recettes d'investissement.